

Avocats au Barreau de Grasse
Bien plus qu'une robe !

Mes Chers Confrères,
Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite à tous la bienvenue en ce début d'année et dans ce moment privilégié de la vie de notre barreau où nous accueillons les jeunes confrères qui ont eu l'excellente idée de nous rejoindre ici à Grasse.

M'adressant plus particulièrement à eux, je leur dis ceci :

Tirez parti de cet instant !
Regardez autour de vous !

Observez d'abord nos chers confrère qui l'âge venant, ont fait le choix de ne plus exercer, mais manifeste par leur présence, ici, l'attachement que nous avons à l'égard de notre barreau !

Profitez de cet instant pour aller à leur rencontre, ils vous offriront une multitude d'anecdotes qui, point par point, touche par touche, dressent le portrait de notre barreau.

Captez les leçons que nous donnent ces anciens qui ont, au fil des années, porté la même robe et honoré le même serment que vous venez de prêter, que nous avons prêté !

Oui, comme mes prédécesseurs, j'ai souhaité votre présence, pour vous signifier solennellement que vous n'êtes pas qu'un nom dans les archives de notre ordre mais que votre parcours est un repère.

Je me souviens, mon cher René, que tu avais formalisé ce lien, en associant chaque jeune inscrit à un confrère honoraire.



Avocats au Barreau de Grasse
Bien plus qu'une robe !

Idée lumineuse tant à nos yeux, leur présence constitue un élément identitaire déterminant.

Oui, mes jeunes confrères, vous connaîtrez notre histoire, non par l'effet d'une fascination, abstraite mais parce que ce passé incarné par ces confrères, doit vous donner de l'assurance et de l'énergie dans votre exercice professionnel.

Vous découvrirez que rien ne nous a été offert.

Que la place, les places que nous occupons aujourd'hui dans le procès, dès l'enquête et l'instruction, ou même dans l'activité de conseil, nous avons dû les gagner, les arracher.

Nous ne bénéficions d'aucun autre monopole que la représentation devant le tribunal de grande instance et encore pour combien de temps...

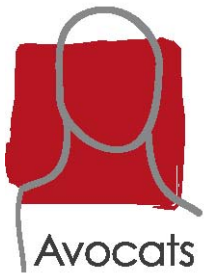
Nos domaines d'intervention, s'ils s'élargissent, sont convoités par d'autres professions.

Mais cette situation ne nous fragilise pas.

Elle réclame au contraire que nous redoublions d'énergie et même, disons-le, d'imagination.

Dans cet exercice si particulier, si complexe, je vous le déclare, je serai à vos cotés.

Oui mes amis, toutes proportions gardées, je vous invite à la conquête.



Avocats au Barreau de Grasse

Bien plus qu'une robe !

La réforme de la garde à vue a été l'occasion de démontrer notre capacité à la mobilisation.

La médiation, la possibilité que nous avons désormais d'intervenir en qualité de mandataires en transactions immobilières, la décision que nous avons prise de créer à Grasse, au sein de notre ordre, un centre d'assistance à l'arbitrage, démontrent l'étendue et la diversité de notre exercice professionnel.

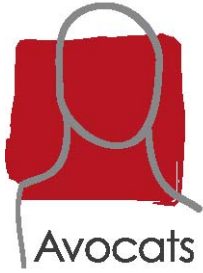
Mais dans toutes ces activités, judiciaires ou juridiques, veillez scrupuleusement au respect de notre déontologie.

Non par conservatisme ou corporatisme, mais parce qu'elle offre une garantie pour nos clients qui fait la valeur de notre intervention.

C'est cette déontologie qui vous permettra de recueillir les confidences parfois inavouables de vos clients ; c'est aussi cette déontologie qui garantit la qualité des relations que nous entretenons avec les magistrats.

Votre présence, Mesdames, Messieurs les magistrats, est la démonstration de l'excellente qualité du fonctionnement de notre barreau et de ses relations avec le Palais de justice.

Vous le savez, dans mes fonctions, je veillerai à maintenir, comme mes prédécesseurs, le dialogue tant avec vous chefs de juridiction qu'avec chaque magistrat, car c'est à mes yeux la meilleure garantie, pour chaque confrère, de sa liberté de parole.



Avocats au Barreau de Grasse

Bien plus qu'une robe !

Je souhaite également poursuivre et développer les relations qui ont été établies avec les organismes professionnels tels que la Chambre de métiers et de commerce des Alpes-Maritimes, afin de protéger notre périmètre géographique, nous rappelant que notre barreau s'étend de la rive droite du Var à Théoule-sur-Mer, et va même jusqu'à Gréolières.

Ainsi, prochainement, une convention de partenariat sera signée avec la Chambre des métiers des Alpes-Maritimes, pour permettre à chacun de nos confrères d'entrer en contact avec les entreprises de ce secteur d'activité et des liens sont d'ores et déjà établis avec la Chambre de commerce et d'industrie dans cette même perspective.

Dans ces nouvelles activités, comme dans notre exercice professionnel purement judiciaire, je ne conçois pas ma fonction sans vous y associer constamment, au premier chef les membres du conseil de l'ordre et les administrateurs de la caisse, mais aussi chacun d'entre vous, mes chers confrères.

La fonction de bâtonnier ne vaut à mes yeux que dans sa dimension collective, oui, je vous le dis, j'exercerai ce mandat dont vous m'avez fait l'honneur, avec vous, avec chacun d'entre vous.

C'est pourquoi je vous demande d'accueillir maintenant les confrères suivants :

LISTE

Enfin pour sacrifier aux bonnes habitudes, je vous souhaite mes chers amis une bonne et heureuse année 2012 !